



Conseil municipal Séance du 2 septembre 2011

L'an deux mil onze, le deux septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du vingt-sept du mois d'août et an que ci-dessus.

PRESENTS : MM. MARIAN Roland, Maire – Mmes RAVION Anita, 2^{ème} Adjointe - DUCHÊNE Arlette, 3^{ème} Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint - CUNHA Martine - Mme LEBOEUF Céline - MM. MESNARD Olivier - LAFARGE Philippe - Mme DUFRAISSE Isabelle – M. LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie

ABSENTS EXCUSES : M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint - M. ROY Thierry - M. LEBLOIS Roland - Mme MESSIER Carole

POUVOIRS : de M. GAUTHIER Xavier à Mme NOMINE Nathalie
de M. LEBLOIS Roland à Mme DUCHÊNE Arlette

SECRETARE DE SEANCE : Mme LEBOEUF Céline



I- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES PRECEDENTES SEANCES

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 juin 2011 est approuvé à l'unanimité. Après suggestion de mettre en annexe du procès-verbal le rapport sur l'eau potable, le procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

II- DIVERS-INFORMATIONS

A- Point sur la précédente séance

M. le Maire fait le point sur l'évolution des dossiers traités lors de la précédente réunion qui ne nécessitent pas de précisions particulières.

B- Point autres réunions

M. le Maire souhaite faire le point sur les réunions qui se sont déroulées :

- * **Syndicat du collège de Montbazou** : Mme LEBOEUF informe l'assemblée que lors de la dernière réunion relative au schéma départemental de l'intercommunalité, les élus membres de ce syndicat ont voté à l'unanimité le maintien de ce syndicat.
- * **Syndicat des Terres Humides du plateau de Sainte-Maure** : Mme DUCHÊNE stipule que le curage des fossés ne pourra se faire qu'après les récoltes agricoles. La dissolution de ce syndicat est toujours en pourparlers sans avancée concrète.

III- AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

A- Budget scolaire 2010-2011- point

M. le Maire présente le bilan du budget scolaire 2010-2011.

L'effectif 2011-2012 se maintient avec 118 élèves.

Suite au départ de Mme SEIGNERIN, une nouvelle enseignante, Mme TRANCHANT, intègre l'équipe en place. Mme ROCHE va être remplacée pendant son congé maternité par Mme PERDRIEL, déjà remplaçante sur Villeperdue en 2010-2011.

Le budget de l'année scolaire 2010-2011 a été respecté par les enseignants. Une attention particulière est toutefois portée sur le poste photocopies, assez conséquent.

B- Budget scolaire 2011-2012- prévisions

Après présentation par M. le Maire du budget prévisionnel de l'année scolaire 2011-2012, les élus votent, à l'unanimité, une augmentation de 1,5 % pour le poste fournitures 2011-2012, ce qui représente 53,60 € par élève (pour 52,80 €/élève précédemment).

Il rappelle qu'aucun versement n'avait été fait en 2009-2010 et 2010-2011 à la coopérative scolaire car une subvention de 3 000 € avait été exceptionnellement accordée pour le projet cirque fin 2009. Les élus décident donc d'octroyer pour 2011-2012 une augmentation de 2 % du montant de la subvention versée au titre de la coopérative scolaire. Le budget global pour l'année scolaire 2011-2012 s'élève donc à 13 807 €.

C- Services périscolaires 2010-2011- résultats

Ces services fonctionnent bien avec une fréquentation stable pour la cantine et en hausse pour la garderie. M. le Maire présente le bilan financier de ces services qui est toujours positif, hors coût du personnel.

D- Services périscolaires 2011-2012- tarifs

Après avoir présenté le bilan de l'année scolaire écoulée concernant les services préscolaires, M. Maire rappelle aux élus :

- 1- que la commune a opté pour la livraison de repas en liaison froide
- 2- que le contrat passé en 2010 avec SOGERES est valable pour une durée maximum de 4 ans et précise qu'il n'y a pas lieu de le dénoncer.

Il invite le Conseil Municipal à arrêter les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2011-2012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, à main levée, de modifier les tarifs de ces services comme suit :

- Repas enfants: 3,15 € (au lieu de 3,11 € en 2009-2010)
- Repas adultes: 3,76 € (au lieu de 3,71 € en 2009-2010)
- ½ heure de garderie : 0,77 € (comme en 2010- 2011)

E- Services périscolaires 2011-2012- organisation

M. le Maire informe les élus que des mouvements de personnel sont en cours dans ces services ; ceci étant du à plusieurs congés maladie.

IV- TRAVAUX COMMUNAUX

A- Amendes de police 2011

M. le Maire rappelle aux élus :

- 1- les termes de la délibération n° 2011/01-V.E. du 28 janvier 2011 concernant les attributions de subvention au titre des amendes de police
- 2- que le programme de travaux retenu concernait l'aménagement de cheminement piétonnier et de sécurisation des usagers chemin de la Gentillierie
- 3- que le coût global de ces travaux est estimé à 50 000 € H.T.
- 4- que le conseil municipal a donné son accord pour la mise en œuvre des dits travaux dès que possible
- 5- qu'une subvention au titre des amendes de police avait été sollicitée pour ces travaux.

Il précise qu'une subvention d'un montant de 11 272,50 € a été accordée à la commune, par l'Assemblée Départementale lors de sa séance du 29 juin 2011, pour lesdits travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée, accepte cette subvention et charge M. le Maire de faire mettre en œuvre les travaux s'y rapportant à charge pour lui d'en rendre compte.

B- Station d'épuration et choix du cabinet MO

M. le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée avec avis d'appel public à la concurrence publié dans la NRCO du 13 juin 2011 pour la passation d'un marché à procédure adaptée concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration de 1200 équivalents habitants. Il donne des précisions sur le contenu et le fonctionnement de cette consultation. Il ajoute que 8 offres ont été réceptionnées, analysées et classées selon les critères prévus au règlement de consultation.

Les élus décident que les 4 entreprises les mieux-disantes (POYRY-HADES-SEAF-IRH) vont faire l'objet d'une étude plus approfondie par l'Agence Départementale d'Aides aux Collectivités Locales (ADAC), agence qui est à l'origine du cahier des charges de ce projet.

C- Eau potable- périmètres de protection du forage 3 et choix du cabinet d'études

M. le Maire rappelle :

- 1- qu'une procédure de régularisation administrative avec déclaration d'utilité publique relative à l'instauration des périmètres de protection du forage F3 doit être engagée
- 2- qu'il a été envisagé de s'adjoindre l'assistance technique et administrative d'un bureau d'études pour le suivi de cette procédure
- 3- qu'il a été prévu, pour ce faire, la passation d'un marché à procédure adaptée avec avis d'appel à candidature lancé dans la NRCO le 30 mars 2011 et publié le 4 avril 2011.

Il précise que 6 cabinets ont fait acte de candidature, qu'ils ont tous été sollicités pour la remise d'une offre chiffrée et que 4 d'entre eux y ont donné suite. Après examen et analyse des dites offres M. le Maire propose de retenir le cabinet DUPUET-LOIZEAU qui a fait l'offre la mieux-disante pour ce dossier pour un montant de 11 822 € HT.

Les élus acceptent cette proposition à l'unanimité, à main levée, et charge M. le Maire ou l'un de ses adjoints, de signer tous les documents afférents à ce marché, à charge pour le signataire d'en rendre compte.

D- Travaux de voirie les Coutants et la Gentillierie

M. le Maire présente aux élus le projet d'aménagement de voirie qui pourrait être envisagé sur ces 2 secteurs et propose que la commission voirie se réunisse prochainement pour étudier la faisabilité de ces derniers au vu des subventions obtenues.

Un dossier sera déposé en janvier 2012 pour solliciter une aide au titre de la DETR pour le financement du projet d'aménagement de la Gentillierie.

V- LGV

A- Enquête parcellaire

M. le Maire, après présentation du plan parcellaire arrêté par COSEA, informe qu'une enquête publique parcellaire se déroulera du 12 septembre au 12 octobre 2011 en mairie afin de récolter les avis des administrés touchés par l'emprise nécessaire au passage de la LGV SEA.

M. le Maire informe également les élus que la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) se réunira le 5 septembre à Villeperdue pour définir le classement des terres comprises dans le périmètre d'aménagement foncier.

B- Rencontre ministère des Transports le 5 septembre

M. le Maire informe les élus qu'une délégation de la Coordination Interrégionale Sud Europe Atlantique et Bretagne Pays de Loire sera reçue le 5 septembre au sein du Ministère des

Transports afin d'évoquer le Fonds de Solidarité Territoriale, la redevance pérenne et la propriété et l'entretien des ouvrages d'art qui seront construits pour le passage des LGV.

VI- REUNIONS A VENIR

- Commission communication **Mardi 6 septembre à 18h00** à la mairie
- Réunion Comité Local d'Animation **Jeudi 8 septembre à 18h30** espace J.Cocteau à Monts
- et de Développement (CLAD)
- Réunion avec les associations communales **Mardi 13 septembre à 18h30** à la mairie
- Réunion bibliothèque **Mardi 20 septembre à partir de 18h30** à la bibliothèque
- Commission bâtiments **Jeudi 22 septembre à 18h00** à la mairie
- Commission voirie **Samedi 24 septembre à 9h00** à la mairie
- Elections sénatoriales **Dimanche 25 septembre** (modalités à venir)
- Conseil municipal **Vendredi 21 octobre à 20h00** à la mairie
- Vendredi 9 décembre à 20h00** à la mairie

IX- QUESTIONS DIVERSES

A- Bibliothèque- programme anniversaire

M. le Maire informe les élus que la réunion du 20 septembre prochain à la bibliothèque permettra d'arrêter avec précisions le programme des 10 ans de la bibliothèque. Cette manifestation se déroulera du 19 novembre au 3 décembre 2011.

B- Autres

1. Un rendez-vous avec un prestataire d'espace cinéraire est prévu le 13 septembre.
2. La famille ROY remercie les élus de leur témoignage lors du décès de M. Bernard ROY.

Liste et N° des délibérations prises :

III- AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - D- Services périscolaires 2011-2012- tarifs

IV- TRAVAUX COMMUNAUX - A- Amendes de police 2011

IV- TRAVAUX COMMUNAUX - C- Eau potable- périmètres de protection du forage 3 et choix du cabinet d'études

Liste des contrats et/ou marchés signés : néant

Signature des membres – séance du 2 septembre 2011

M. MARIU Roland, Maire

M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint – absent excusé avec pouvoir

Mme RAVION Anita, 2^{ème} Adjointe

Mme DUCHÊNE Arlette, 3^{ème} Adjointe

M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint

Mme CUNHA Martine

M. ROY Thierry – absent excusé

Mme LEBOEUF Céline- secrétaire de séance

M. MESNARD Olivier

M. LAFARGE Philippe

Mme DUFRAISSE Isabelle

Mme MESSIER Carole – absente excusée

M. LUCIER Frédéric

M. LEBLOIS Roland – absent excusé avec pouvoir

Mme NOMINE Nathalie